



SDU-CLIAS 18/FSU
Conseil Général du Cher
Site Pyramide
Place Marcel Plaisant 18023 BOURGES CEDEX
☎ 02-48-25-25-44
✉ sdu18.fsu@cg18.fr
Site internet : www.snuclias-fsu.fr
Permanences les lundi et jeudi



MONSIEUR LE PRÉSIDENT ON COMPTAIT SUR VOUS.....ET VOUS NE NOUS ENTENDEZ TOUJOURS PAS !

Suite au CTP d'octobre et à la rencontre du 04 octobre avec le Président, le SDU18/FSU a adressé un courrier au Président pour lui faire part de ses revendications notamment en demandant **une équité de traitement des agents pour leurs déroulements de carrière : ratios à 100%, primes, promotion interne...**

La réponse est sans appel : le Président ne veut pas mettre en place un groupe de travail sur les critères de promotions internes. Il oppose dans son courrier les propositions concrètes du SDU18/FSU aux désirs des directeurs !

Nous n'avons pourtant jamais eu les propositions des directeurs, ni même eu l'occasion de débattre de nos propositions avec eux !

Le Président préfère conserver un système opaque des promotions internes ayant pour seul critère « la manière de servir »(ou mérite !)

Nous revendiquons une nouvelle fois **l'équité de traitement pour l'ensemble des agents de la collectivité**, pour leur carrière, leurs conditions de travail, leur rémunération et pour leurs avantages sociaux : mutuelle et restauration !

Lors du CTP du 26 novembre : le SDU18/FSU a voté CONTRE la proposition de l'administration d'augmenter de **0,10 cts** la participation du CG au plateau repas du restaurant administratif : **POURQUOI NOUS AVONS VOTÉ CONTRE ?**

- le montant proposé est **DÉRISOIRE**, d'autant plus qu'avec l'augmentation de la TVA en janvier 2014, le net à gagner par l'agent est **ZÉRO !!!**
- de plus, le financement a été repris sur le budget du COS.
- cette proposition **ne vise pas l'ensemble des agents** puisque bon nombre d'entre eux n'ont pas accès aux restaurants administratifs du fait de l'éloignement géographique, de leur métier...Là encore nous demandons **une équité de traitement, et demandons l'étude de la mise en place de chèques déjeuner !**

Le SDU18/FSU est bien sûr **FAVORABLE** à la participation du Conseil général pour le financement de la mutuelle mais nous avons été amenés à voter CONTRE le montant imposé lors du dernier CTP. **POURQUOI NOUS AVONS VOTÉ CONTRE ?**

- la participation de l'employeur est inexistante puisque c'est l'économie réalisée avec le jour de carence qui est utilisée ainsi qu'une partie prise sur le budget du COS !
- L'enveloppe proposée ne part pas des besoins des agents et reste très insuffisante : 160 000 euros pour presque 2000 agents !
- La proposition désavantage certains agents selon leur situation familiale.

Là encore nous demandons **une équité de traitement pour l'ensemble des agents !**

SOYONS SOLIDAIRES, REJOIGNEZ-NOUS DANS L'ACTION !